

Si vous ne visualisez pas correctement ce mail, merci de [cliquer ici >>](#)



Communiqué de presse

31 janvier 2026

**Mutualisation de la surprime "émeutes" ou "contribution de solidarité" :
le compte n'y est pas.**

L'Amrae prend acte des modifications apportées par le Gouvernement au dispositif initial relatif à la couverture des dommages causés par les émeutes dans le cadre du projet de loi de finances pour 2026.

Ces évolutions, notamment l'abaissement du niveau de la contribution et son intégration dans un mécanisme de mutualisation géré par la Caisse centrale de réassurance, permettant à certains risques de bénéficier de la garantie de l'état, constituent un premier pas dans la bonne direction.

Pour autant, le compte n'y est pas.

Si la contribution de solidarité, fixée jusqu'à 1,5% maximum est juridiquement acquittée par les sociétés d'assurance, son impact économique sera nécessairement supporté par l'ensemble des assurés, **entreprises comme particuliers, sur tout le territoire.**

Elle sera intégrée dans la tarification des contrats d'assurance dommages, sans distinction d'exposition réelle au risque émeutes.

Ce mécanisme fait ainsi peser une charge supplémentaire sur tous, sans modulation territoriale ni lien avec la sinistralité effective.

Au-delà, le dispositif revient à faire supporter par l'assurance – et donc par l'ensemble des assurés – les conséquences d'un risque qui relève d'abord de l'ordre public. Ce transfert financier interroge sur l'équilibre entre responsabilités régaliennes en matière de sécurité et mécanismes assurantiels.

Le changement de qualification du dispositif, d'une « surprime » vers une « contribution de solidarité », ne modifie pas cette réalité économique.

Il risque en revanche de réduire la lisibilité et la transparence du financement du risque, en brouillant la compréhension par les assurés du coût réel de leur couverture.

L'Amrae rappelle que l'assurance constitue un pilier de la résilience économique et un facteur de compétitivité.

Or, la multiplication de prélèvements indirects sur les contrats d'assurance dommages fragilise durablement :

- l'accessibilité de l'assurance pour les entreprises et les particuliers,
- la compétitivité des entreprises françaises,
- la lisibilité d'ensemble du système de financement des risques.

L'Association appelle donc à une approche globale, lisible et proportionnée de la gestion du risque émeutes : une approche fondée sur la prévention, la cohérence des dispositifs existants et une utilisation optimale des mécanismes de solidarité nationale, afin d'éviter l'empilement de contributions additionnelles qui ne répondent pas aux causes structurelles du risque.

Gouvernance

Président

François Beaume

Bureau permanent Amrae

Délégué général

Hubert de l'Etoile

À propos de l'Amrae - La Maison du risk management

L'Amrae (Association pour le Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise) est l'association professionnelle de référence des métiers du risque et

des assurances en entreprise. Elle rassemble plus de 1950 membres appartenant à 850 organisations privées ou publiques.

L'Amrae aide ces organisations dans l'atteinte de leurs objectifs stratégiques et opérationnels pour leur permettre d'améliorer leurs performances et de maîtriser leurs risques.

L'Amrae (l'Association) rassemble les acteurs majeurs des secondes et troisièmes lignes de maîtrise des risques (Risk Management, contrôle et audit internes, assurance et juridique). À travers ses comités scientifiques, ses publications et ses nombreuses manifestations, l'Amrae produit pour ces experts les contenus qui nourrissent leurs compétences, leur évolution dans leur métier et leur contribution à la réussite de la stratégie de l'entreprise.

Avec **Amrae Formation**, elle répond à leurs besoins de formation professionnelle tout au long de la vie en dispensant des formations certifiantes de haut niveau.

Amrae Les Rencontres organise le congrès annuel de référence des métiers du risque et des assurances. Ces trois jours constituent le rendez-vous métier incontournable des acteurs de la maîtrise des risques et de son financement.

Presse

Olivier Coppermann - olivier.coppermann@seitosel-actifin.com 06 07 25 04 48

Association pour le Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise
Amrae – 36 boulevard Sébastopol - 75004 Paris
Tél. : 01 42 89 33 16 - www.amrae.fr - amrae@amrae.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations d'AMRAE, merci de [cliquer ici >>](#)